



## **Les besoins sont-ils pourvus dans les écoles de l'académie ? Apparemment non puisque des contractuels sont recrutés.**

Nous en avons eu la confirmation lors de l'audience de la FNEC FP FO avec la Rectrice jeudi 29 août. A notre question pourquoi recruter des contractuels ?, Mme la Rectrice a répondu : « *Les stagiaires, on ne peut pas les implanter partout, ceci explique les recrutements de contractuels sur certains postes. Ils sont chevronnés, ont de l'expérience, peu ont été renouvelés, pas de recrutement de néo contractuels enseignants, parfois des PsyEN.* »

Il est scandaleux de privilégier l'embauche de contractuels précaires et sans le diplôme de professeur des écoles alors que les candidats admis sur liste complémentaire ont préparé et passé le concours, et que certains parmi eux sont d'ex-professeurs des écoles, qui ont démissionné pour pouvoir muter. Ils sont donc au moins aussi compétents que ces contractuels sur ces postes jugés difficiles par la Rectrice.

Privilégier des contractuels précaires à des personnels qualifiés sous statut pérenne, c'est la programmation de la destruction du service public de l'Education démontrée au grand jour, c'est aussi la marque des coupes budgétaires drastiques.

On le voit, le Rectorat de Montpellier est bon élève du gouvernement démissionnaire, en cherchant à économiser sur le dos de ses usagers. Au contraire, le SNUDI FO demande des moyens supplémentaires pour l'Ecole Publique.

Le SNUDI FO dénonce la situation des 26 listes complémentaires toujours dans l'expectative à la rentrée !

Nous nous retrouverons mercredi 4 septembre à 11H devant le Rectorat pour demander à nouveau les recrutements de la totalité des listes complémentaires !

Montpellier, le 3 septembre 2024